

Jeudi 13 juin 2019

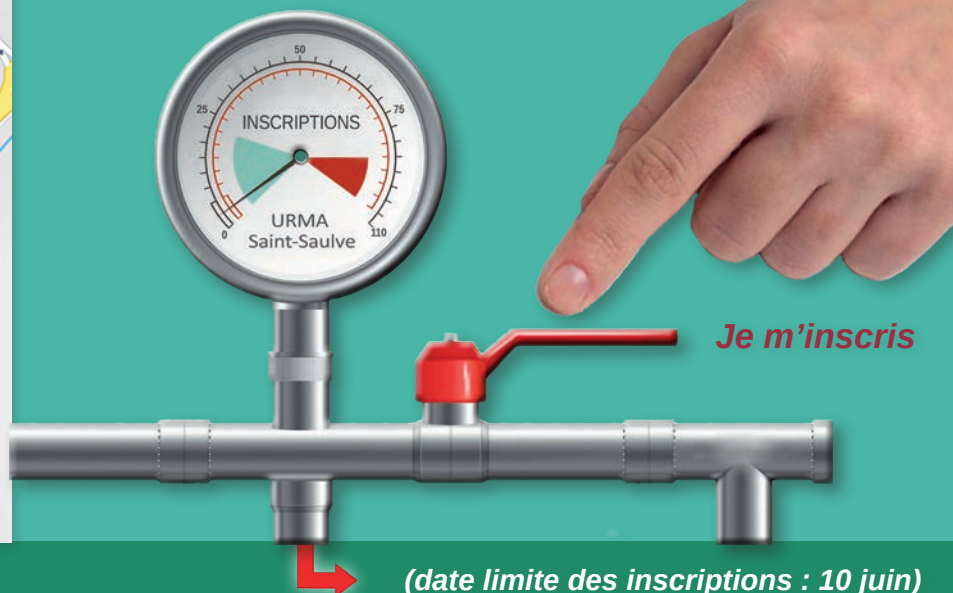
INVITATION



Construire et entretenir ses bâtiments avec frugalité : comment réduire les dépenses avec peu de moyens ?



Lieu de la journée :
383 avenue des Arts et Métier,
59880 Saint Saulve (tél : 03 27 21 16 17)




 [site internet et plan d'accès](#)

(date limite des inscriptions : 10 juin)

Contact :
Lucile.Bavay@cerema.fr

Construire et entretenir ses bâtiments avec frugalité : Comment réduire les dépenses avec peu de moyens ?

Contexte

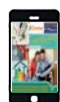


La thématique « **construire et entretenir ses bâtiments avec frugalité** » s'inscrit au cœur des orientations de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, du plan de rénovation énergétique des bâtiments et de la feuille de route Transition énergétique, ainsi que de la gestion de patrimoine immobilier, qui est un axe de travail prioritaire du projet stratégique du Cerema.

L'article 175 de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite «**loi ELAN,**» prévoit la mise en œuvre d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments, parties de bâtiments ou ensembles de bâtiments à usage tertiaire, **afin de parvenir à une réduction de la consommation d'énergie finale d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à 2010.**

Cependant, les budgets d'investissement des gestionnaires de bâtiments tertiaires ne sont pas toujours en adéquation avec cette prérogative et les investissements ne peuvent pas toujours être à la hauteur des enjeux de la transition écologique. C'est pourquoi il est important, aujourd'hui, de mettre en œuvre des actions permettant de réaliser **des économies d'énergie** substantielles, dès la construction et durant toute la durée de vie de votre bâtiment, et ce, **à moindre investissement.**

Au travers de retours d'expérience et d'ateliers de réflexion, le Cerema Nord Picardie vous invite à découvrir quelles sont les solutions ayant déjà fait leurs preuves et à réfléchir à comment les appliquer à votre patrimoine.



Programme prévisionnel

Animation : Lucile Bavay (Cerema Hauts-de-France)



9h00 **Accueil des participants**

9h30 **Ouverture de la journée**

Olivier Lemaître (Cerema Hauts-de-France)

9h35 **Actualité réglementaire**

présentation de la RE2020 et du décret tertiaire
..... (DREAL)

10h00 **Raccordement à un réseau de chaleur urbain**

Quels avantages pour le gestionnaire ?

Sébastien Delhomelle (Cerema Hauts-de-France)

..... (Ville de Boulogne/mer)



10h45 **Éviter les désordres à la construction pour limiter les investissements futurs :**

L'importance du Contrôle du respect des Règles de Construction

Samuel Verstraete (Cerema Hauts-de-France)

Témoignage : (.....)

11h30 **Suivre son chantier et bien régler ses équipements :**
l'importance du commissionnement

..... (Cerema Hauts-de-France)

Pascal Batut (Winergia)

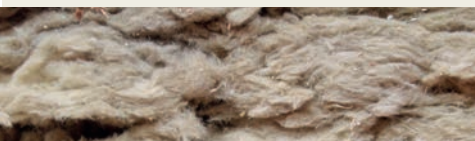
..... (Région Hauts-de-France)

12h15

déjeuner



Une grande place sera laissée aux échanges et au partage d'expériences.



Programme prévisionnel (Suite)



DDFIP_60

Animation : Lucile Bavay (Cerema Hauts-de-France)

13h15

Le coût de l'inaction et l'importance d'agir sur son patrimoine bâti

Julie Ringaut (Cerema Hauts-de-France)

Lucas Nyszak (Ville de Loos-en-Gohelle)

14h00 à 16h00

ATELIERS



Visite de l'URMA

Explicatif de la visite...

..... (Cerema Hauts-de-France)

Bâtiment neuf : bien penser son commissionnement

Retour conférence...

..... (Cerema Hauts-de-France)

Bâtiment existant : quelles pistes pour des économies d'énergie à faible investissement ?

Retour conférence...

..... (Cerema Hauts-de-France)

16h00

Clôture de la journée

Olivier Lemaître (Cerema Hauts-de-France)



Une grande place sera laissée aux échanges et au partage d'expériences.

